

La grève bloque un milliard d'euros

C'est le résultat du conflit qui oppose agents et direction des centres d'encaissement de l'impôt et des amendes.

À l'appel de la CGT, une partie des agents des centres d'encaissement des finances publiques se sont mis en grève lundi, mardi et mercredi.

Leur revendication salariale commence à coûter cher à l'État. « **Trois jours de grève consécutifs, c'est un milliard d'euros de recettes qui restent en attente de traitement**, explique Hervé Couvert, secrétaire CGT des finances publiques en Ile-et-Vilaine. **Le 15 octobre (mardi) était une échéance importante, car c'est la date d'encaissement de la taxe foncière, l'impôt le plus payé par chèque ! Si cet argent n'entre pas dans les caisses, l'État va devoir emprunter. Et vu l'état des finances publiques...** »

80 % de grévistes à Rennes

Pour collecter l'impôt et les amendes, l'État s'appuie sur quatre centres d'encaissement : un à Lille, un à Créteil et deux à Rennes (45 et 32 agents). Tous étaient en grève. Pendant trois jours, des palettes entières de chèques et titres interbancaires de paiement (TIP) n'ont pas été déchargées, l'accès des camions ayant été bloqué par les agents grévistes. Le travail a repris avec un service minimum. Pas suffisant pour absorber les volumes en souffrance.

La CGT a recensé plus de 80 % de



Si les impôts ne sont plus encaissés, l'État va devoir emprunter...

grévistes à Rennes. « **Ils travaillent sur des machines de tri, dans des conditions industrielles difficiles, et demandent une revalorisation de la prime liée à cette pénibilité. Elle n'a pas été augmentée depuis 2007** », malgré « **la promesse de la direction de la renégocier chaque année** ». La prime s'élève à 170 € par mois, le syndicat réclame « **une augmentation de 90 €, avec effet rétroactif** ».

Prochaine réunion à Bercy le 22 octobre. Nous avons tenté de joindre, hier, la Direction des finances publiques, en vain.

Laurent LE GOFF.